

COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

SECTION
LANGUE DES SIGNES FRANCOPHONE BELGE - LSF -
NIVEAU APPROFONDI
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT
LANGUES, LETTRES ET TRADUCTOLOGIE

CODE : 843212S32D1
CODE DU DOMAINE: 001
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 juillet 2023,
sur avis conforme du Conseil général**

LANGUE DES SIGNES FRANCOPHONE BELGE - LSF - NIVEAU APPROFONDI

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

La section vise à amener l'étudiant à :

- ◆ la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, culturelle, sociale et socioprofessionnelle, en relation avec les champs thématiques abordés.

En outre, elle doit amener l'étudiant à :

- ◆ acquérir un outil de communication sociale, culturelle et professionnelle ;
- ◆ multiplier les échanges interpersonnels ;
- ◆ s'initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- ◆ enrichir sa personnalité, développer son intelligence émotionnelle et son sens social.

en exerçant un regard métalinguistique sur cette langue (LSF).

1.3 Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.L.

A l'issue de la section, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau :

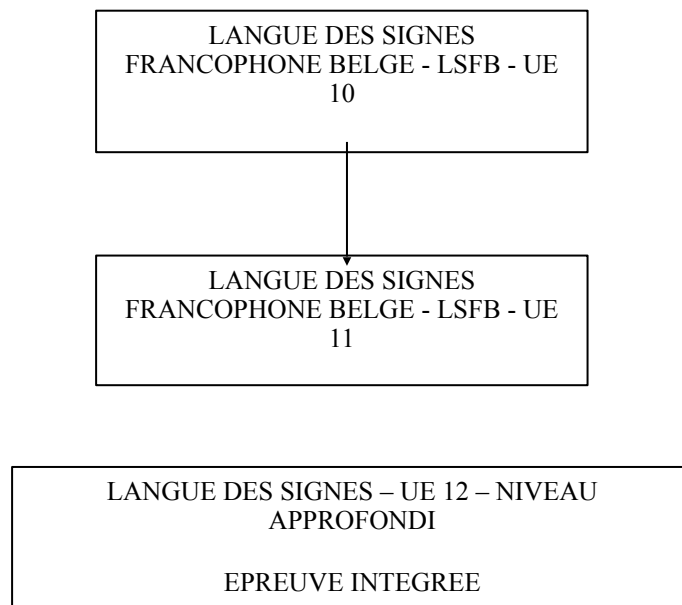
C1

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Unités déterminantes	Nombre de périodes
LANGUE DES SIGNES FRANCOPHONE BELGE - LSF - UE 10	LLT	843210U32D1		120
LANGUE DES SIGNES FRANCOPHONE BELGE - LSF - UE 11	LLT	843211U32D1	X	120
LANGUE DES SIGNES – UE 12 – NIVEAU APPROFONDI EPREUVE INTEGREE	LLT	843212U32D1		20/10

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	260
B) nombre de périodes professeur	250

3. MODALITES DE CAPITALISATION



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de « Langue de langue des signes – LSFB - niveau approfondi » spécifique à l'enseignement supérieur du domaine des langues, lettres et traductologie de l'enseignement de promotion sociale et de type court.

POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AU C.E.C.R.L.		
UE 120 périodes		
UE 10	C 1.1	C1
UE 11	C 1.2	
UE 12	C 1	